



Regards

sur Flourens

Promenade enneigée
au bord du lac

n°29

Janvier
2010

Magazine d'informations municipales



Le mot du Maire



L'année 2010 vient de débiter, aussi permettez-moi avant toute chose de présenter en mon nom, comme au nom de tous les membres du Conseil Municipal, nos vœux de bonheur, de prospérité et de santé à chacune et chacun d'entre vous.

Que cette année nouvelle vous soit bonne et généreuse, qu'elle vous apporte, ainsi qu'à ceux qui vous sont proches, santé et réussite dans vos projets les plus chers.

Nous avons une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés au cours de l'année 2009, ceux qui souffrent, ceux qui sont seuls, les victimes de la maladie et ceux dont l'avenir professionnel demeure incertain.

L'incertitude, c'est assurément le mot qui sied le mieux pour les années futures, notamment pour les collectivités locales. La réforme de la Taxe Professionnelle décrite par tous les élus les plonge dans le flou le plus absolu concernant l'avenir de leurs recettes fiscales.

Flourens, comme d'autres, n'échappera pas à la règle. L'incertitude règne sur les modalités de compensation par l'Etat. Au moment où sont écrits ces quelques mots personne ne sait dire si les compensations prévues seront pérennes.

Vous connaissez mon attachement à la modération de la pression fiscale sur la commune. Aujourd'hui les conditions ne sont pas réunies pour avoir suffisamment de lisibilité pour les années futures. La seule certitude que nous ayons est que l'unique possibilité pour les élus de mettre en œuvre leur projet communal sera d'agir sur les taxes ménages (Taxes d'habitation, Foncier Bâti, Foncier non Bâti).

Je me refuse à endetter la commune plus que de raison et à faire supporter cet endettement uniquement sur les ménages. Il y aura donc, jusqu'à plus amples informations concernant la compensation de la suppression de la Taxe Professionnelle, un gel des investissements communaux.

Aussi malgré cet avenir sombre, ou plus exactement à cause de cet avenir sombre, il est plus que nécessaire de remettre au goût du jour nos valeurs républicaines, cette grande richesse que nous ont léguée ceux qui nous ont précédés. Défendons notre liberté et l'indépendance de nos initiatives, augmentons nos forces en permettant à chacun à l'égal de l'autre d'apporter sa valeur et son enthousiasme à notre communauté, soyons solidaires et fraternels, resserrons les rangs pour être plus nombreux face à l'adversité. 2010 sera alors une occasion de plus d'affirmer avec modestie mais fermeté que la vie vaut la peine d'être vécue ensemble !

Entre parents, entre amis, ou entre voisins : 2010 doit être l'année de la solidarité. L'ensemble de vos élus s'y attachera.

Bonne année 2010.

Regards sur Flourens

Contact mairie
mairie@flourens.fr
info-comm@flourens.fr
05 61 83 60 19
site : www.flourens.fr

Comité éditorial
Rudolphe Bert
Anne-Lise Camus
Didier Fériol
Marie-Claire Labédan
Monique Routaboul

Photos : Mairie

Conception, réalisation
MicroSophia Communication
05 62 71 01 26

Le Conseil Général, à vos côtés, pour longtemps

Où vit-on le mieux? En Haute-Garonne répondait en 2008 le sondage réalisé par un grand hebdomadaire national. Régulièrement, notre département arrive en tête des départements où la qualité de vie est largement plébiscitée.

Si la qualité de vie peut s'apprécier différemment d'un individu à l'autre, un certain nombre d'indicateurs font consensus : les infrastructures routières, les équipements culturels et de loisirs, les services de proximité, les actions de solidarité, la vitalité économique, l'innovation au service de toutes les générations. Autant d'éléments qui font la force et l'attractivité d'un territoire, qui font la force et l'attractivité de la Haute-Garonne.

Grâce à sa clause générale de compétence, le Conseil Général a fait le choix d'une politique d'aide aux communes définie de manière très large, hors des systèmes figés où les textes empêcheraient d'être réactif.

Il participe ainsi à la construction des crèches et des écoles, d'équipements culturels ou sportifs de proximité, à la rénovation de nos églises, il accompagne les associations locales, sociales, sportives, culturelles qui, grâce à l'action d'animateurs bénévoles, se dévouent pour nos concitoyens... et tant d'autres choses encore.

Elaboré sans concertation avec les élus de terrain, le projet de réforme des collectivités territoriales prévoit la suppression de cette clause générale de compétence et remet en cause jusqu'à l'existence même des conseillers généraux.

Telle que présentée aujourd'hui, insidieusement couplée à une réforme de la taxe professionnelle qui de son côté supprimerait un quart du budget départemental, la réforme des collectivités mettrait tout simplement en danger notre capacité à maintenir et développer un service public de qualité, accessible à tous, sur l'ensemble du territoire.

Au moment où le caractère aveugle et brutal d'une certaine mondialisation fragilise toute notre société, l'approche et l'action locale sont plus que jamais à réhabiliter. À l'aube de cette année 2010, je formule ainsi le vœu que le bon sens l'emporte sur le calcul politique et que le Conseil Général, reste, pour longtemps encore, à vos côtés.

Belle année 2010 à vous tous.

Alain Fillola,
Conseiller Général du canton 8

infos
municipales

3

Vœux aux employés
municipaux

Traditionnellement, chaque année M. le maire et son Conseil Municipal accueillent au sein de la Mairie les employés municipaux (services techniques, services administratifs, services scolaires et périscolaires, policier municipal) pour les remercier du travail accompli durant l'année et leur souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Tous ont répondu à cette invitation. Cette année a été l'occasion d'accueillir les nouveaux personnels suite à la municipalisation des centres de loisirs (CLAE, CLSH et CAJ) ainsi que la nouvelle secrétaire de Mairie. Ce sont donc désormais 27 agents (à temps complet ou partiel) qui officient dans le cadre de leurs divers domaines de compétences.

Comme à l'accoutumée cette petite cérémonie s'est déroulée autour du pot de l'amitié préparée par les membres de la commission « Animation-Culture ». Merci à tous pour leur investissement au service des Flourensoises et des Flourensois et à l'année prochaine.

Comptes rendus de

Conseil du 30 septembre

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité sur le retrait du projet de loi postale 2009 et sur la tenue d'un référendum sur le service postal.

La création d'une commission municipale de sécurité routière a été créée. Elle répond aux obligations légales. Cependant, il a été décidé d'aller au-delà de ce qu'impose la loi et de créer une commission complémentaire qui aura pour mission de sensibiliser aux règles de sécurité routière, notamment pour nos jeunes citoyens.

Le prix des vacances funéraires, a été porté à 20 €. Il correspond au montant versé au policier municipal pour sa présence afin de surveiller les opérations liées aux mouvements des corps des défunts et en particulier lors de la fermeture des cercueils.

Une bande de terrain a été échangée, entre la SCI Vignalis et la municipalité, pour permettre la création d'une voirie dans la zone Artisanale de Flourens.

L'école prend forme, mais il était nécessaire de la doter en moyens matériels et informatiques.

Le conseil municipal, suite aux consultations de l'été, a retenu à l'unanimité la proposition de la société Soft Systems pour l'équipement informatique de l'école

élémentaire pour un montant de 11 731 €HT et la société Camif pour le mobilier, pour un montant de 46 097,84 €HT. Le conseil général est sollicité pour une subvention.

Des démarches d'amélioration de l'accessibilité du sentier botanique que nous évoquons régulièrement sont nécessaires pour obtenir sa labellisation «tourisme et handicap». Le montant des réalisations, d'un coût de 6 500 € pour la commune de Flourens sur un montant global de 16 251,96 € a été voté à l'unanimité. Le conseil général est sollicité pour une subvention.



Conseil du 21 octobre

Le projet de révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) a été présenté au conseil municipal. Les grandes orientations approuvées concernent :

- la maîtrise des déplacements mécanisés par une cohérence Urbanisme/transports,
- Le développement de l'usage des transports collectifs, dans une logique d'intermodalité,
- Le développement de moyens de déplacements économiques et les moins polluants,
- L'évolution de la tarification vers des tarifications intermodales et combinées, ou spécifiques.

Le conseil, a émis un avis favorable sur ce projet de révision.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le choix de la société SEIREB pour l'achat de deux photocopieurs, l'un pour l'école primaire, l'autre pour la Mairie, et ce pour un montant de 2 850 €HT chacun.

Le conseil général est sollicité pour une subvention pour ces deux opérations.

s conseils municipaux

Activités des élus sur 2009

Nombre de réunions	
Conseils municipaux + réunions de travail	12
Réunion Maire-Adjoint	9
Commission Environnement	3
Commission Animation - Culture	15
Commission Information, communication - Site Internet	10
Commission Aide sociale - CCAS	2
Commission Urbanisme	10
Commission Développement économique	
Commission PEJ	3
Commission Services à la personne	10
Syndicat des eaux	6
Syndicat Départemental d'Electricité	1
Syndicat de voirie	6
S.M.E.A.T.	2
Syndicat de la Seillonne	2
Syndicat de collecte et de transport des ordures ménagères	4
Syndicat Intercommunal des Transports Publics	18
Syndicat Mixte - Transport en Commun	
Tisséo	81
Syndicat Intercommunal Petite Enfance	3
Réunion cantonale voirie	1
Conseils d'école	6
Commission des menus	3
Projet voile	3
Groupe de pilotage	4
CLAE - CLSH.- Mons	1
Création emplois saisonniers	3
Commission d'appel d'offres	1
Personnel communal	8
Révision listes électorales	1
Assemblées générales + réunions associations	6
Centres de loisirs	15
Chantier école	17
Station épuration	2
LUBE	1
Commission sécurité	2
Réunions publiques	2
Autres	10
APA 31	6
FREDEC	3
Journées nature	3

Services publics municipaux

Secrétariat Mairie

Mmes ABADIE, MANO, LINEROS et SAFFON.

tél : 05 61 83 60 19

fax : 05 61 83 91 37

e-mail : secretariat@flourens.fr

accueil-mairie@flourens.fr

Ateliers municipaux

MM. NOEL, CROMBEZ, MOURUT et POLES - tél. : 05 61 83 68 48

Police municipale

M. BOUHAMID

bureau : 05 61 83 60 19

portable : 06 11 08 17 44

Salle des fêtes - tél : 05 61 83 34 81

Utilisation du lac : (Pour la pêche)

Fédération des Associations

Agréées de la Haute-Garonne et la Protection du Milieu Aquatique - 395 rte de Saint Simon 31000

Toulouse

05 61 42 58 64

Permanences et/ou sur rendez-vous

• M. le Maire Didier CORTES, tous les jeudis de 14 h à 18 h

• Rudolphe BERT, le mercredi à 18h

Communication - Développement économique

Sur rendez-vous

• Bernadette FAURÉ

Culture - Sports et Loisirs

Service à la personne - CCAS

• Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE

Petite enfance - Enfance-jeunesse

Personnel des écoles et Environnement,

• Francis ROUZAUD

Aménagement - Travaux

• Jacky MOMBULOT

Urbanisme - Cimetière

Petite enfance

• Réseau d'Assistantes Maternelles

Animatrice : M^{lle} LAVAL

06 26 80 25 35

• Crèche - Directrice Mme TREVISAN

05 61 20 00 21

Divers

La Dépêche - Correspondant : M. AMEUR 05 34 66 93 10

Services d'urgences

Gendarmerie de BALMA

05 62 57 75 80 et 17

Pompiers 112 (urgences Europe) et 18

S.A.M.U 05 61 49 33 33 et 15

EDF Dépannage 08 10 333 081

Urgence Gaz 08 10 131 433

Urgence Eau 05 61 17 30 30

ou Mairie de Flourens

05 61 83 60 19

Maison de l'emploi et de Balma, une structu



Au cours de l'année 2008, 14 personnes de Flourens ont souhaité bénéficier de ses services et 4 dossiers ont été solutionnés.

Cet organisme est à la disposition des demandeurs d'emploi, des salariés voulant changer d'orientation professionnelle et des employeurs.



Créée à l'initiative de la Mairie de Balma, cette structure de services, ouverte le 1^{er} octobre 1996, s'adresse à l'ensemble de la population de Balma (jeunes et adultes, demandeurs d'emploi, salariés, étudiants, entreprises) et des communes environnantes du canton 8 ayant signé la convention intercommunale sur l'emploi (Montrabe, Beaupuy, Mondouzil, Pin-Balma, Flourens et Quint-Fonsegrives).

Demandeurs d'emploi ou salariés



La Maison de l'Emploi propose :

- La consultation des offres d'emploi de Pôle Emploi, éditées quotidiennement sur PARTENET (convention de partenariat avec Pôle Emploi).
- La mise en relation entre les demandeurs d'emploi et les offres d'emploi des entreprises locales et du bassin Toulousain, prospectées directement par la structure.
- La mise en place de parcours de formation avec l'Antenne Régionale Formation Emploi du Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Une orientation vers les différents services liés à l'emploi et à la formation (PÔLE EMPLOI - FONGECIF - CAP EMPLOI - HANDIPRO 31, etc.)
- L'organisation d'ateliers de techniques de recherche d'emploi (CV - lettres de motivation ...)
- De la presse spécialisée, de la documentation sur les concours administratifs, l'évolution des métiers, la législation du travail.
- Un photocopieur et un minitel sont mis à la disposition des candidats.
- Un accès Internet.

La Maison de l'Emploi propose à chaque demandeur d'emploi un accompagnement personnalisé.

Les accueils se font uniquement sur rendez-vous et durent 1 heure au minimum. Ces entretiens permettent de cerner au plus près les différents parcours des demandeurs d'emploi, leurs projets et leurs limites.

de l'économie re à dimension humaine.

Entreprises

En 2008, 118 entreprises se sont adressées à la Maison de l'Emploi et de l'Economie de Balma à l'occasion de leurs recrutements.

La Maison de l'Emploi propose aux entreprises :

– La mise en relation entre les demandeurs d'emploi et les offres d'emploi des entreprises locales et du bassin Toulousain, prospectées directement par la structure.



– Un accompagnement personnalisé pour les porteurs de projet de création d'entreprise (agrément antenne relais du réseau BALISE).

– Un service de conseils et d'informations pour les entreprises :

- Aide aux démarches de recrutement,
- Collecte et gestion des offres d'emploi,
- Rapprochement des candidatures et du profil de poste défini par l'entreprise,
- Informations actualisées sur les mesures pour l'emploi et la formation professionnelle,
- Participation à l'organisation de rencontres professionnelles, de forums, etc.

Coordonnées

Maison de l'Emploi
et de l'Economie
Centre Commercial
Lasbordès
2, Allée Paul Gauguin
31130 BALMA
Tel : 05 61 24 99 39
Fax : 05 61 24 99 36
Courriel : mailto:
maison.emploi@mairie-balma.fr

**Horaires d'accueil
du public :**
De 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à
17 h 30 (lundi, mardi, jeudi)
De 9 h à 12 h 30 (mercredi et
vendredi)
Fermée au public le mercredi
après-midi et le vendredi après-
midi.

Une équipe à votre écoute
Directeur : Roger ATTALI
Directrice Adjointe :
Marie-Laure MENCHI
Collaboratrice : Isabelle SIRÉ

Les partenaires de la Maison de l'Emploi et de l'Economie

Antenne M.S.E. 31

(Multi Services Entraide 31)

2 Allée Paul Gauguin 31130 Balma

Tél. : 05 61 24 99 34

Public : étudiants, demandeurs d'emploi, salariés à temps partiel

Rôle:

- Cette association assure le relais entre les particuliers et les demandeurs d'emploi dans le cadre d'emplois familiaux.
- Propose des emplois d'aide à domicile et répond aux nouveaux besoins des familles, des personnes seules, handicapées, isolées, ... (travaux ponctuels ou réguliers).

Travaux proposés :

- Ménage, repassage, nettoyage,
- Garde d'enfants,
- Aide aux personnes âgées (courses, aide à la cuisine),
- Soutien scolaire,
- Entretien jardins.



Les particuliers sont les employeurs des demandeurs d'emplois (mandataires).

MSE 31 est l'employeur (prestataire)

Dans les deux cas, l'association se charge des démarches administratives ; ceci permet de libérer l'employeur et l'employé.

Les partenaires de la Maison de l'Emploi et de l'Economie (suite)

CAP Emploi Haute-Garonne Handipro 31

Anthyllis 8, rue Mesplé, 31100 Toulouse.
Tel. : 05 34 40 91 91

Intervenants : Madame Lorraine FABRI
Monsieur Thierry MATEU

Public : les personnes reconnues travailleurs handicapés par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), les titulaires d'une pension d'invalidité ou d'une rente d'accident de travail.

Rôle :

- Elaboration des parcours d'insertion et accompagnement des bénéficiaires
- Placement des demandeurs d'emploi
- Appui aux entreprises d'accueil

Conseil Général Haute-Garonne

1 boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9.
Tel. : 05 34 33 32 31

Dans le cadre d'un dispositif territorial, la Maison de l'Emploi et de l'Economie accueille des formations prescrites par le Conseil Général pour les bénéficiaires du RMI, assurées par Cépière Formation.

Consultez le site du Conseil Général :
www.cg31.fr

Pôle Emploi

Pour les informations concernant le Pôle Emploi, appelez au 08 99 65 51 71

Des organismes de formation agréés par Pôle Emploi (Praxis, Cépière Formation, CIDF, ORT) interviennent le mardi et le jeudi matin à la Maison de l'Emploi et de l'Economie, dans le cadre de prestations préconisées par Pôle Emploi.

Consultez le site Pôle Emploi (Fusion de l'ANPE et de l'ASSEDIC)

Mission Locale Haute-Garonne

Rôle :

Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

La Mission Locale Haute-Garonne propose un service de proximité sur tous les cantons du département.

Ses objectifs sont d'aider les jeunes sortis du système scolaire à définir et élaborer un projet personnel et professionnel et de les accompagner dans leurs démarches d'accès à l'autonomie (emploi, logement, santé, mobilité, etc.).

Les permanences ont lieu à l'UTAMS de Balma.
Contact : Mission Locale Haute-Garonne (Labège)
Tél. : 05 61 28 71 30

Réseau Régional Emploi Formation du Conseil Régional Midi-Pyrénées

Rôle :

- Information des partenaires de la Maison de l'Emploi et de l'Economie sur l'offre de formation proposée par le Conseil Régional Midi-Pyrénées
- Prescription de parcours de formation

Le Fongecif

(Fonds de gestion du congé individuel
de formation) :

53, rue Devic
31000 Toulouse.
Tel. : 05 62 26 87 81

L'Unité Territoriale d'Actions Médico- Sociales (l'UTAMS)

13 avenue Pierre Coupeau
31130 Balma
05 61 24 92 20

La D.D.T.E.F.P.

(Direction Départementale du Travail,
de l'Emploi et de la Formation Professionnelle)

Cité administrative. Bat. B
Boulevard Armand Duportal.
31074 Toulouse Cedex 9
Tel. : 05 67 77 74 74

Pour plus de renseignements sur ces différents partenaires, vous pouvez consulter le site de la mairie de Balma: www.mairie-balma.fr. (taper Emploi et Economie puis Maison de l'Emploi)



Actualités de la Zone Artisanale

Un projet de lotissement d'activités artisanales et industrielles situé dans la Z.A.I de la Madeleine a été présenté par la SCI LANDPARK. Ce projet couvre une superficie de 36 724 m² (section ZK parcelle n°234p du cadastre)

Le lotissement prévoit la création de plusieurs lots dont la superficie ne pourra être inférieure à 2 500 m². Les lots sont destinés à recevoir des locaux d'activités. Un bassin de rétention sera aménagé au sud, le long du ruisseau, à côté de l'espace boisé classé qui sera conservé.

Une servitude de passage sera prévue afin d'accéder au bassin de rétention ; les arbres abattus seront remplacés par des arbres plantés dans une composition paysagère.

Les lots seront soumis aux règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) concernant les espaces verts et plantés. De même, les futures constructions à édifier sur chaque lot devront respecter les règles architecturales du PLU.

Dans le cadre de l'enquête pour la mise à jour de l'Atlas des parcs d'activités de la Haute-Garonne, l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Toulousaine a mandaté la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA) pour réaliser le recueil d'informations sur les différentes zones industrielles de l'agglomération.



Enquête de l'agence d'urbanisme...

... de l'Agglomération Toulousaine sur la Zone Industrielle de Flourens

Dans ce contexte, nous avons reçu Madame Campus pour répondre à vos questions.

«- Madame Campus, à quoi sert cet Atlas ?

- Cet Atlas a pour vocation essentielle de contribuer au développement économique du Département.

- Qui le réalise ?

- Cet Atlas est le fruit d'une collaboration depuis 1996 entre le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Direction Départementale de l'Équipement, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse et l'Agence d'Urbanisme de Toulouse Aire Urbaine.

- Sur quoi nous renseigne-t-il précisément ?

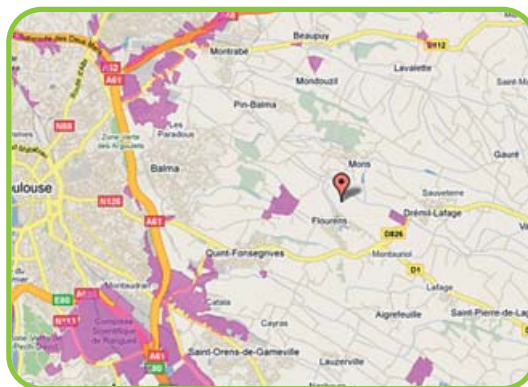
- Chaque parc d'activités recensé figure sur ce site dans sa situation au premier semestre de l'année n-1, décrit par sa fiche d'identité et une représentation cartographique.

- Y a-t-il un site Internet pour pouvoir accéder à cette information ?

- Bien sûr ! L'outil réalisé est accessible depuis le site de l'agence d'urbanisme :

www.auat-toulouse.org/cdza_trav/index.php.

Il se veut être un outil de développement économique par la mise en ligne d'informations cartographiques sur les disponibilités foncières et les conditions d'accueil des entreprises sur le territoire de la Haute-Garonne. La DDEA termine actuellement l'enquête de mise à jour 2009.»



Travaux Rénovation

Rénovation et habits de lumière pour la Salle des Fêtes



Notre Salle des Fêtes avait besoin d'un petit coup de fraîcheur. Nous avons donc entrepris quelques travaux de rénovation parmi lesquels :

- Changement des portes-fenêtres bois, qui n'assuraient plus vraiment avec efficacité leur

rôle, par des portes-fenêtres aluminium. Après consultation de différentes entreprises le choix du Conseil Municipal s'est porté sur la Société Alex Alu qui a réalisé le travail de rénovation en conservant l'esprit même du bâtiment. Des rideaux adaptés aux nouvelles dimensions mettent une touche finale à la décoration de la Salle.

- Mise en place de projecteurs pour mettre en valeur les différents spectacles présentés dans la Grande Salle et économiser ainsi la location de matériel à chaque représentation. C'est la Société AUDIOTEC qui a été choisie par le Conseil Municipal.

- Installation, le temps des Fêtes de fin d'année, d'un nouveau rideau lumineux devant l'entrée de la Salle des Fêtes pour embellir le bâtiment et le faire scintiller de mille feux lors des différentes manifestations de fin d'année.

Travaux de réfection de la digue

Courant octobre, le pavage de la digue a subi un léger lifting. En effet, les pavés autobloquants avaient subi les outrages du temps dû au « ressac » des eaux du lac et aux variations successives du niveau des eaux. Des travaux ont donc été entrepris, à commencer par un abaissement des eaux du lac, perturbé par quelques averses intermittentes, afin de mettre hors d'eau l'ensemble du pavage. Ensuite, les pavés enfoncés ont été retirés permettant de découvrir au passage de superbes écrevisses, preuve si besoin de la qualité des eaux de notre lac. Le réagréage et la remise des pavés ont ensuite été menés tambour battant pour achever avant l'arrivée des épisodes pluvieux automnaux.



Travaux sur le terrain de football

Conformément au programme prévu dans le cadre du budget 2009 des travaux de rénovation du terrain de football ont été réalisés à la fin de l'été.

Ils ont consisté en la création d'un drain périphérique, autour du stade, dont la vocation est d'évacuer l'eau de pluie qui stagnait jusqu'alors dans les angles du terrain.

Par ailleurs afin d'optimiser et de maîtriser au mieux le coût de l'arrosage du terrain, un système d'arrosage automatique intégré a été mis en place. Il est composé de buses activables à la demande, au moyen d'un système de pilotage central.

Le traitement en surface du terrain avait aussi été envisagé dans ce même programme. À la demande du bureau de l'ASFDL ce projet a été repoussé du fait de l'immobilisation trop importante du terrain de football.

Ces travaux seront programmés ultérieurement en accord avec les membres du bureau de l'ASFDL. Après la création du club-house, ces travaux terminent la restauration du complexe du terrain de football.

Travaux groupe scolaire élémentaire... suite

Nous venons d'apprendre que l'entreprise titulaire du marché «Serrurerie métallique» a déposé son bilan. Elle avait en charge, notamment, la conception, la réalisation et la pose des piliers qui soutiennent le préau.

Sur ce chantier, c'est la seconde entreprise qui dépose son bilan, après celle titulaire du lot de «gros œuvre». Ceci explique le retard pris dans l'exécution des travaux.

En concertation avec le cabinet d'architecte maître d'œuvre du projet, nous avons procédé, conformément au Code des Marchés Publics à une consultation d'entreprises pour reprendre les travaux restant à effectuer.

Au vu de cette consultation il est apparu que le calendrier qui prévoyait la fin des travaux pour

les vacances de Noël ne pouvait pas être respecté.

Dès que la nouvelle entreprise, titulaire du marché, sera désignée nous serons en mesure d'établir un nouveau calendrier pour la fin des travaux de l'école élémentaire.

En parallèle les dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général de la Haute-Garonne sont terminés. Ils concernent l'équipement informatique du groupe scolaire et son équipement mobilier.

Les sommes sont budgétisées, il ne reste plus qu'à achever les travaux pour aménager l'intérieur du bâtiment.

Nichoirs pour les mésanges

En parallèle, avec la FREDEC, une visite a été rendue à l'ESAT du Vignalis qui avait été contactée pour réaliser des nichoirs pour les mésanges. Plusieurs modèles nous ont été présentés pour un prix unitaire variant de 10 € HT à 16,50 € HT.

Point sur les chenilles processionnaires :



La lutte contre la chenille se déroule en trois étapes :

- pose des pièges à phéromones (juin et juillet),
- traitement par pulvérisation (octobre à décembre),
- pose de nichoirs à mésanges (mars et avril) grosses consommatrices de chenilles.

Le constat sur l'une des parcelles particulièrement contaminée montre que nous sommes en présence d'une attaque rarement constatée. Les chenilles sur ce versant sud sont dans de bonnes conditions et nous sommes dans un cycle de prolifération. De nombreuses mésanges charbonnières sont présentes sur le site et se gavent de chenilles. Il faut savoir qu'une mésange consomme par jour 50 chenilles, et jusqu'à 90 lorsqu'elles ont des oisillons !

Dans le même temps, il faut savoir aussi que les chenilles peuvent rester 5 ans en terre avant de sortir. Nous ne devons pas nous décourager et continuer la lutte sur le cycle des 5 années.

Compte tenu des arbres morts qui déparent la commune, nous prévoyons leur abattage tout en conservant deux ou trois spécimens afin de pouvoir mesurer, à titre expérimental, leur évolution.



Nos nichoirs sont réalisés en pin brut, épaisseur 15mm. Ils peuvent abriter divers types d'oiseaux, pour cela le diamètre du trou d'entrée est variable pour s'adapter à chaque espèce.

Nous réalisons des parties amovibles afin de permettre l'observation à l'intérieur des nichoirs.

Travaux zone d'activités

Pour répondre à la demande de nombreux riverains, la commune va procéder à des travaux de voirie

Sur les chemins de la Madeleine et du Vignalis.

Ces travaux ont un triple objectif :

- sécuriser l'intersection chemin de la Madeleine/chemin du Vignalis
- réduire la vitesse sur le chemin de la Madeleine
- sécuriser et optimiser la desserte de transports en commun.

droit du CAT du Vignalis : le fossé sera busé et une plate-forme sera mise en place.

Enfin le chemin du Vignalis sera restructuré de manière à, d'une part créer des places de stationnement, et d'autre part créer un trottoir afin de permettre aux piétons d'accéder au nouvel arrêt de transports en commun qui sera mis en place sur ce chemin. La ligne 35 et le TAD106 traverseront désormais la zone d'activités.

Ces projets ont été réalisés en collaboration avec le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de Quint pour la partie voirie et les services de SMTC-TISSEO pour la partie transports en commun.

Le montant des travaux est évalué à un peu moins de 200 000 € TTC hors plateformes transports en commun.

Le financement sera assuré par la commune, le Conseil Général de la Haute-Garonne et SMTC-TISSEO pour les plateformes de transport en commun.

Ces travaux débutent en janvier 2010, pour une période d'un mois environ.

Elagage des arbres du cimetière

Petit arbuste deviendra grand !

Les arbres qui constituaient la haie du cimetière n'ont pas dérogé à la règle tant et si bien que leur stature a fini par devenir gênante pour l'entretien des espaces autour des sépultures.

Les différentes commissions concernées ont longuement discuté pour trouver une solution : élaguer les branches basses ? Les éliminer ?... Trop hauts pour permettre de les étêter, le choix, douloureux, a été finalement fait de les abattre créant du coup un grand vide mais aussi beaucoup plus de lumière.

Les travaux vont consister en la mise en place de purges pour consolider le chemin de la Madeleine et à la création d'un plateau traversant à l'intersection du chemin de la Madeleine et du chemin du Vignalis. Ce plateau sera encadré dans les deux sens par deux ralentisseurs afin de réduire la vitesse sur le chemin de la Madeleine.

Par ailleurs un arrêt, avec abribus, pour les transports en commun sera créé au

Sur le chemin Lalie-Cisarol

Ces travaux ont pour objectif de réduire la vitesse sur ce chemin.

Les travaux vont consister en la mise en place d'un ralentisseur entre l'avenue des Crêtes et la rue des Pyrénées.

Ce projet a été réalisé en collaboration avec le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de Quint, organisme compétent en matière de voirie communale.

Le montant des travaux est financé par la commune (60% sur le montant HT) et l'état (40% sur le montant HT) dans le cadre du programme des amendes de police.

Ces travaux auront lieu entre mi-janvier et mi-février 2010.



Le nouveau centre médical est opérationnel



Juste avant l'arrivée des rhumes et autres petites tracasseries hivernales, le nouveau centre médical a ouvert. Nul répit pour nos acteurs de la santé ! Déménagement le week-end et hop la salle d'attente était déjà pleine dès lundi matin ! Le cabinet médical est situé à l'entrée du village, chemin du « Chêne-Vert ». C'est le regroupement de tous les services de santé qui est ainsi devenu réalité. Déjà présents sur le village,

les médecins, kinés et pharmacien sont désormais localisés sur un même site, favorisant ainsi l'interaction entre leurs services et une proximité bien agréable.

C'est notre pharmacien, M. Aymeric, qui a été le premier avec son assistante Laurence Boyer à s'installer et à vous recevoir dans une pharmacie lumineuse, spacieuse et aérée.

Les médecins : Yves Faixo (05 61 83 25 60) et Remi Maurel (05 61 83 22 70), ont été rejoints par un troisième médecin, Isabelle Coadou (05 61 83 10 00), venue de Drémil-Lafage.

Les kinésithérapeutes Gilles Abadie, Nicolas Lafont et Christelle Bruel quant à eux trouvent là aussi plus d'espace pour décontracter muscles et tendons endoloris, rééduquer articulations récalcitrantes et os fragilisés. Le numéro de téléphone pour les joindre reste inchangé : 05 61 82 80 00.



Pour terminer l'été

Dans le « Regards sur Flourens de septembre 2009, nous vous parlions de « l'accompagnement été 2009 ». Après la rentrée, chacun a repris ses occupations et obligations et M. Rachid Bouhamid a repris lui aussi ses tournées et visites à domicile pour maintenir le lien avec les personnes seules, isolées ou en difficulté. Cette année, pour prolonger et renforcer les relations établies, une rencontre entre les personnes inscrites sur le registre a été organisée, le 14 octobre 2009, autour d'un goûter, à la mairie.

Un bon nombre d'entre elles ont répondu présent et c'est avec un grand plaisir que les membres de la Commission Services à la personne les ont retrouvées pour partager à nouveau ces moments chaleureux qui apportent tant à chacun d'entre nous.



Un défibrillateur à Flourens

La municipalité, dans un esprit de prévention, a fait le choix de doter la commune de Flourens d'un défibrillateur.

Qu'est ce qu'un défibrillateur ?

C'est un appareil dont la fonction est de ranimer

être le plus accessible possible. Il se trouve à l'extérieur, à droite de la porte d'entrée de la mairie.

Afin de faire connaître le plus largement possible dans quel cas et comment utiliser un défibrillateur, une réunion d'information, animée par M. Julien Brieu, de l'union départementale des sapeurs pompiers de la Haute-Garonne, a été organisée le 12 novembre, à la salle des fêtes de Flourens. Cette démarche concernant tous les habitants de Flourens, vous avez été nombreux à venir vous informer.



Formation Prévention et Secours Civiques de Niveau 1

Une nouvelle session vient de se dérouler à Flourens, les 12, 14, 20 et 21 janvier 2010. La suivante sera programmée rapidement, si le nombre d'inscrits le permet. Cette formation est dispensée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers. Son prix est de 30 € pour les habitants de Flourens, la municipalité prenant à sa charge 50% du coût total (60 €). Pour celles et ceux qui souhaitent bénéficier de cette formation, inscrivez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

le cœur en cas d'arrêt cardiaque, par l'envoi d'un choc électrique ou « défibrillation ». Il est portable, avec une batterie et possède deux électrodes à placer sur la poitrine de la victime. C'est un appareil automatique (Défibrillateur Automatisé Externe – DAE) qui analyse le rythme cardiaque et diagnostique la nécessité ou non d'une défibrillation.

La modernisation de ce type d'appareil a incité le législateur français à en autoriser l'usage à tous les publics, depuis mai 2007 : « Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe... » (art. R6311-15 du Code de la santé publique).

Où est-il situé ?

Le défibrillateur a été installé à la mairie, point central de la commune, de façon à

Sachez également qu'il vous est possible de suivre la formation de Premiers Secours Civiques Niveau 1 (PSC1) qui intègre les notions d'arrêt cardiaque, massages cardiaques et utilisation du défibrillateur (se renseigner à la mairie).

Face à l'arrêt cardiaque, quelques gestes simples peuvent permettre d'augmenter les chances de survie de la victime, ce sont les gestes qui sauvent :

http://www.1vie3gestes.com/ewb_pages/a/ap-peler-le-15.php

Une véritable chaîne de survie à déclencher au plus vite : 1 minute gagnée, c'est 10% de chances de survie en plus.



Etat Civil de juillet à novembre 2009

Mariages

DAURELLE Fabrice, Sébastien et COSSON Séverine, Huguette, Paulette	11/07/2009
LUC Christophe, Alexandre et LE DEUN Anne, Marie, Laude	25/07/2009
PERETTI Julien et MEDINA-ORTIS Caroline	05/09/2009
DUMONT Sébastien et BLIGAND Hermance, Lucile, Christine, Claire	12/09/2009
JAIME Emmanuel, José et DUCROS Emilie, Laurence, Martine, Ingeborg	19/09/2009
GALDIOLO Didier, Georges, Victor et CROS Emmanuelle, Josette, Eugénie	17/10/2009
LIEGEOIS Sébastien et MARCELINO SERRANO Inès	24/10/2009

Naissances

BAUDE-SCHLAICH Violette	15/07/2009
RAPP-POUYET Alexis, Mathéo	24/07/2009
DREANO Célia, Elisa, Marie	02/08/2009
PHAN Jade	12/08/2009
LE FORESTIER de QUILLIEN Adèle, Inès, Marie, Eve	14/10/2009
OUSSET Axel, Gabriel, Timothé	03/11/2009

Décès

RENAULT Huguette, Lydie, Ginette, Nicole épouse SURLEAU	12/06/2009
DE KIERZKOWSKI Raymonde, Joséphine épouse ARMAND	11/07/2009
CHAPUT Anne, Béatrice	21/07/2009
LAPLACE Anna, Marie-Louise, Alice épouse BARRIER	15/08/2009
DALLE Léon, Gérard, Eugène	14/09/2009
MOUNIER Muguette, Georgette, Christiane épouse DALLE	05/10/2009
MARTINEZ Desemparados épouse DE CILLIA	07/10/2009
PETIT Elise Marie, Thérèse épouse SALLES	15/11/2009

Hommage

Disparition de Jean-Louis Sajot

Nous avons pendant l'été évoqué la disparition de Monsieur Sajot. Sa famille nous a communiqué un article, à notre invitation pour honorer sa mémoire.

« C'est avec un vide immense pour les élèves, leurs parents et les enseignants, que cette année scolaire a commencé...

Jean-Louis Sajot, enseignant de grande section à l'Ecole Maternelle de Flourens, nous a quittés le dimanche 2 août 2009 et la communauté flourensoise a été sous le choc en apprenant le départ de ce maître dont la qualité professionnelle était reconnue et appréciée par tous.

Né le 20 août 1959 à Cahors, il a passé sa scolarité primaire à l'école Courrège de Toulouse. Après de brillantes études, au cours desquelles il a préparé l'ENA, il débute sa carrière professionnelle en Auvergne en 1978. Il part ensuite en Vendée en 1996 avant de retourner dans la Haute-Garonne en 2000, année où il est nommé à l'école élémentaire de Flourens, en CM2.

Jean-Louis passa cinq ans à l'école élémentaire puis quatre ans à l'école maternelle et il laisse dans la mémoire de tous le souvenir d'un enseignant jovial et avenant.

Il était un professionnel de l'éducation, passionné par la pédagogie, attentif à l'épanouissement de chaque élève et à la réussite de tous.

Il savait accueillir chaque famille dans sa classe et créer un climat de confiance et de respect mutuel, ce qui permettait ainsi à chaque parent d'envisager avec sérénité et justesse la scolarité de son enfant.

Pour l'équipe pédagogique, il était non seulement un collègue mais aussi un ami fidèle qui n'hésitait jamais à donner de son temps pour construire et faire avancer des projets ou pour prêter une oreille attentive en cas de doute ou de questionnement.

Pour sa famille, c'est une perte immense et insupportable.

Il était très présent pour ses proches et ses amis, il savait apporter de la joie et de la lumière dans le quotidien de chacun avec sa bonne humeur, sa simplicité, sa gentillesse et sa bienveillance de tout moment.

Il avait bâti une vie douce et tranquille dans son village de l'Aude et il aimait, le week-end, silloner les routes pour s'échapper vers la montagne ou vers cette mer qu'il affectionnait tant.

Aujourd'hui, Jean-Louis, ta famille et tes amis ressentent douloureusement ton absence et nous savons bien que seul le temps nous aidera à mieux accepter ce qui nous semble inacceptable...

Mais, c'est pour toi que chaque personne qui t'a apprécié ou aimé essaie de vivre avec ce manque... c'est pour toi que chacun avance avec le souvenir de la personne chaleureuse et généreuse que tu étais.

Merci pour tout ce que tu as su nous donner.

Nous continuerons à vivre avec ton souvenir et avec, dans notre esprit, la certitude que nous avons tous eu beaucoup de chance de te connaître !»



Animations passées...

Festival d'Automne de Théâtre Amateur

La commission Animation/Culture, créée en 2001 au sein de la nouvelle équipe municipale a inauguré dès 2002 le Festival d'Automne de Théâtre Amateur sur Flourens.

C'est donc tout naturellement que celui-ci fut reconduit chaque année avec une popularité grandissante.

Les 3 et 10 octobre 2009 nous avons donc soufflé nos 8 bougies avec les troupes : Altiscène de Saint-Orens, les Zygomatiques de Payrin dans le

Tarn, TTPH de Toulouse et Dose d'Art'Scénic de Flourens devant un public nombreux, fidèle et assidu. Public très friand également de la formule « assiette campagnarde » servie lors de l'entracte.

D'une soirée à l'autre, d'une année à l'autre nous espérons vous présenter et vous faire découvrir de nouvelles troupes amateurs toujours passionnées et heureuses d'être sur scène pour notre/votre plus grand plaisir.

Exposition des Talents

À l'initiative d'un Flourensois, Robert JORDAN, photographe amateur, ce sont quelques 25 artistes : peintre, photographe ou sculpteur qui se sont retrouvés le 8 novembre 2009 dans la salle des fêtes pour présenter aux nombreux visiteurs leur art et leurs passions. Beaucoup d'échanges ont eu lieu entre exposants et visiteurs. Cette journée aura très certainement suscité des idées et peut-être la naissance de nouveaux talents ? La demande est unanime pour rééditer une telle exposition dans les années à venir.



Forum des Associations

La rentrée scolaire faite, c'est la course habituelle pour les inscriptions aux différentes activités des enfants mais aussi des parents.

Vous avez été nombreux à venir rencontrer les Associations Flourensoises lors du Forum des as-

sociations le 5 septembre 2009. Journée quasi-indispensable de par le lien qui favorise les échanges, permet de se retrouver, d'apprécier et parfois de découvrir la diversité des Associations afin de bien préparer et programmer sereinement l'année à venir.

Marché de Noël



Le 29 novembre 2009 dans une ambiance chaleureuse et familiale s'est déroulé le Marché de Noël.

Parmi les nombreux artisans, vous avez trouvé le présent gourmand, décoratif ou utile que vous cherchiez...

Pour sa 7^e édition, le plaisir des yeux était associé au régal des papilles.

Petits et grands ont créé, sous la houlette de



Mme Luquet, le matin, un photophore pour illuminer vos tables lors des fêtes de fin d'année et l'après-midi un marque-page personnalisé à offrir ou à s'offrir.



Téléthon 2009

Vendredi 4 décembre 2009 :

- 17 h00 dans la cour de l'école, c'est l'effervescence lors de la distribution des ballons, les enfants veulent choisir la couleur, la grosseur... chacun tient bien solidement son ballon et attend le signal, c'est alors une envolée multicolore qui s'élève dans les airs pour le plus grand plaisir des enfants



- 20 h30 les amateurs de Belote ont participé au Concours organisé par l'ATA et le CAJ tout en dégustant d'excellentes friandises confectionnées pour l'occasion. Les premières au classement furent récompensées par une magnifique panier de fruits et les derniers par un filet « surprise » de... légumes.

Samedi 5 décembre 2009 :

- 15 h00 vous avez réservé le meilleur des accueils aux jeunes du CAJ venus, à domicile, vous proposer des gâteaux
- 21 h00 l'urne était disponible lors du Loto du Comité des Fêtes.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées pour faire grossir la cagnotte du Téléthon et permettre ainsi de faire avancer la recherche grâce à votre générosité.

Repas de Noël des anciens

M. le Maire, le CCAS, la Commission Services à la Personne et des membres du Conseil Municipal étaient réunis le dimanche 13 décembre 2009 pour accueillir les Flourensoises et les Flourensois âgés de 60 ans et plus autour du traditionnel Repas de Noël.

M. le Maire a rappelé l'importance qu'occupe cette manifestation qui nous permet de partager des moments très privilégiés avec nos aînés. C'est donc tout naturellement qu'il nous a paru essentiel de prolonger ces instants en vous permettant cette année, d'esquisser un pas de danse ou tout simplement de fredonner des airs

connus qui ont fait rejaillir des souvenirs du temps passé.

M. le Maire a souhaité à toutes et tous, d'excellentes fêtes de fin d'année en ayant une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés et pour leur famille.

Pour celles et ceux de plus de 80 ans qui n'ont pu être présents pour partager cette fête, des membres de la Commission Services à la Personne sont allés, à domicile, leur apporter une boîte de bonbons et leur présenter les meilleurs vœux de la Municipalité pour 2010.

Animations à venir...

Musiques du monde

Cette année la commission animation-culture vous invite à découvrir les traditions des pays de l'Est avec musiques et danses slaves, pendant la semaine du 10 au 13 mars.

Comme l'an dernier avec la semaine espagnole, les enfants des écoles pourront participer à cette manifestation dans le cadre scolaire grâce aux animations proposées et préparées en coordination avec le corps enseignant. Le samedi soir, l'ensemble TROÏKA vous emmè-



nera, en voyage, au cœur des plus merveilleuses Capitales des Pays de l'Est, à travers le Chant, la Danse et la Musique Slave.

Produits et vins du terroir

Le salon Produits et Vins du Terroir aura lieu les 24 et 25 avril 2010.

Comme les années précédentes, vous pourrez découvrir et apprécier différents produits et vins de nos régions.

Vous pourrez également déguster sur place ali-got, macarons, gâteaux à la broche accompagnés d'un bon cru de votre choix.



Numéros utiles

infos
pratiques

19

Santé

Services sociaux

- Assistante sociale de la D.S.D. : prendre rendez-vous auprès du Centre médico-social de Balma
- Centre Médico-Social :
13, avenue P. Coupeau - BALMA - 05 61 24 92 20
- Aide à domicile Banlieue EST : 05 61 83 32 24
- Cours Goudouli - bât B - Fonsegrives
- Délégué U.D.A.F - M. GACHES 05 61 83 67 58

Médecins

- Cabinet médical : 1 ch. du Chêne Vert - Flourens
Docteur COADOU 05 61 83 10 00
Docteur FAIXO 05 61 83 25 60
Docteur MAUREL 05 61 83 22 70

Dentistes

- Cabinet dentaire : 53 avenue du Lac - Flourens
M. et M^{me} MILIA 05 61 83 96 25

Pharmacie AYMERIC

- 1^{er} ch. du Chêne Vert - Flourens
M. AYMERIC Yvan 05 62 18 95 24

Infirmiers

- (Soins à domicile - Cabinet professionnel)
M^{me} DUMONTEIL 05 61 83 31 51
8, av. du Champ-de-Lalie - Flourens
M. MENE et M. MUNOZ 05 62 18 95 78
1 rue du Vignemale - Flourens

Kinésithérapeutes

- Soins à domicile
Cabinet : 1^{bis} ch. du Chêne Vert - Flourens
M^{me} BRUEL
M. LABADIE | 05 61 83 80 00
M. LAFFONT

Maison d'accueil-M.A.P.A.D

- (pour personnes âgées)
Résidence du Lac
Place de l'Eglise - Flourens
Directrice : M^{me} RAMBOURG 05 62 18 94 14

Administration et services publics

A.N.P.E. Saint-Jean	6 ch. du Bois de Saget - 31240 St-Jean	0811 550 131
ASSEDIC Les Argoulets	38, 40 rue Louis Plana - Toulouse	3949
Caisse d'Allocation Familiale	7 bd du Libre Echange - St Orens	0820 253 110
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	8 rue du Commerce, St Orens	0820 904 208
Centre des Impôts	76 rue St Jean - 31130 Balma	05 62 57 28 00
Télécom Agence	14 pl. Esquirol - 31000 Toulouse	1014
Dir. Dépar. Equipement	73 av. de La Fontasse - Villefranche de Lauragais	05 62 71 75 00
Perception	76 rue St Jean - BP 42- 31132 Balma cedex	05 61 24 79 30
Poste	18 av. Antoine Parmentier, Balma	05 61 24 99 00
Préfecture	Rue Saint Anne et place St-Etienne - Toulouse	05 34 45 34 45
U.R.S.S.A.F. Toulouse	Rue P. et M. Curie - Labège-Toulouse	05 62 25 31 80

Enseignement

École Maternelle - Directrice M ^{me} FARRERA	05 61 83 97 50
École Primaire - Directrice M ^{me} MARTUCCI	05 61 83 96 71
Centre de Loisirs Associé à l'Ecole : Directeur : M. CHERY Sylvain	05 62 18 44 73
Centre de Rééducation et de Formation Professionnelle et Restaurant d'application : "Le Chêne Vert"	05 62 18 80 00

Commerces

Flash Coiffure	05 61 83 34 82
Institut de Beauté Cannelle	05 61 83 44 04
Restaurant "Le Petit Cab" (au Lac de Flourens)	05 61 83 63 34
Le Studio	05 62 18 34 21

brèves

Calendrier des Manifestations

Vendredi 29 janvier	Ecole de Musique	20 h 30	Audition de Musique
Dimanche 7 février	F C P E	journée	Vide grenier
Samedi 13 et dimanche 14 février	SCRAP 31	journée	Découverte du SCRAPBOOKING
Samedi 6 mars	CHASSE	20 h 30	Repas
Samedi 13 mars	Municipalité	20 h 30	Musique du Monde « Ensemble Troïka »
Samedi 20 mars	FCPE	20 h 30	Loto
Vendredi 26 mars	C.A.J/A.T.A	20 h 30	Belote
Samedi 27 mars	Comité des Fêtes	20 h 30	Soirée à thème
Jeudi 1 ^{er} avril	FLORUS	20 h 30	Veillée
Samedi 24 et dimanche 25 avril	Municipalité	10 h - 19 h	Produits et Vins du Terroir
Vendredi 30 avril	ATA-CAJ	18 h	Dîner
Dimanche 2 mai	F E R 31	journée	Vide-grenier

Nouvelle rubrique!

De nombreuses associations nous demandent de leur faire une petite place pour insérer une annonce en dehors du numéro spécial qui leur est consacré fin août-début septembre.

Après en avoir débattu au sein de la commission, nous avons convenu que pour les annonces concernant une date de manifestation liée à leur activité propre, nous ajouterions l'encart aux côtés du calendrier des manifestations.

Week end scrapbooking des 13 et 14 février 2010

L'association SCRAP31 organise un week-end 100% scrapbooking les 13 et 14 février 2010.

À cette occasion, deux animatrices de renom dans ce milieu seront présentes. Les ateliers sont déjà complets mais si vous êtes curieux et ne connaissez pas le scrapbooking, venez nous rendre visite le samedi ou le dimanche entre 15h et 17h et nous vous le ferons découvrir.

